

DEMARCHES
CLASSEMENT

BLOCAGE MATERNITE

Saison
Sportive
2022



Demande de blocage

Les joueuses licenciées qui, en raison d'une maternité, ne peuvent participer aux compétitions pendant au moins **5 mois consécutifs** à partir du 1^{er} septembre 2021 peuvent demander un blocage de leur classement.

Pour adresser votre demande, vous devez joindre un justificatif médical. Les demandes de blocage de classement sont à adresser à la commission régionale de classement de votre ligue. Les contacts sont disponibles sur en page suivante.

Contacts ligues

Ligue	Ecrire à	Mail
Auvergne Rhône-Alpes	Jacques FAYARD	jacques.fayard@fft.fr
Bourgogne Franche Comté	Isabelle METRAL	i.metral@wanadoo.fr
Bretagne	Votre responsable classement du comité	Contacts commissions départementales
Centre Val de Loire	Pascal GUIBERT	guibert.pascal@laposte.net
Corse	Marie Laure ANTONETTI	marielaure.antonetti@wanadoo.fr
Grand Est	Nicolas SCHWARTZ	nicolas.schwartz@fft.fr
Guadeloupe	Philippe WINNICKI	philippe.winnicki@fft.fr
Guyane	Odile DESCAMPS	odile.descamps@orange.fr
Hauts de France	Philippe CALMUS	philippe.calmus@fft.fr
Ile de France	Votre responsable classement du comité	Contacts commissions départementales
Martinique	Patrick HENRY	patrick.henry@fft.fr
Normandie	Marc LOUVEL	marc.louvel@fft.fr
Nouvelle Calédonie	Philippe MORIN	philippe.morin@outlook.com
Nouvelle Aquitaine	Denis ALBERT	denis.albert@fft.fr
Occitanie	Michel CAZABAN	m.cazaban@orange.fr
Pays de la Loire	Pierrick SIGOGNE	pierrick.sigogne@wanadoo.fr
Provence Alpes Côte d'Azur	Benjamin POMPORTES	benjamin.pomportes@fft.fr
Réunion	Véronique BREZE	vero.breze@gmail.com